



## NEGOCIATION DU 22 DECEMBRE 2008

Après un premier round de négociation sur le projet d'accord RH, et face aux revendications de la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA, la direction a cédé sur les points suivants :

- Prime de fusion de **500 euros net pour tous**
- Ticket restaurant au maximum du butoir fiscal : **8,65 €**
- Harmonisation des frais de déplacements, repas et hébergement
- Prise en charge de l'assurance véhicule pour raisons professionnelles
- Pour les agents publics sous statut 2003, la bonification d'ancienneté de 12 mois devient une base de discussion et nous entendons bien obtenir au minimum 24 mois pour le passage à l'échelon supérieur et aucun laissé pour compte.
- Ouverture de négociations salariales le 13 janvier 2009 pour les salariés de droit privé pour 2009 et rattrapage 2008

La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA ont œuvré envers et contre tous y compris contre les manœuvres de retardement de certaines Organisations Syndicales

### **La négociation continue !**

Nous devons nous retrouver le 6 janvier pour aller au-delà de cet accord ***et faire aboutir nos revendications.***

Donnons-nous le temps d'aboutir sur l'ensemble des thèmes de l'accord RH transitoire

**Le préavis de grève du 8 janvier est maintenu et pourra être levé en fonction des avancées que nous obtiendrons le 6 janvier 2009**